

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

CHARGE(E) DE MISSION SCIENTIFIQUE AUPRES DE LA CELLULE « ANIMAUX UTILISÉS À DES FINS SCIENTIFIQUES »

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION - DGRI
Service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche

CATÉGORIE: A

POINTS NBI :

FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE

DOMAINE FONCTIONNEL RIME

INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME
INGÉNIEUR OU CHERCHEUR

EMPLOI RÉFÉRENCE RIME
INGÉNIEUR OU CHERCHEUR

CONTEXTE DU RECRUTEMENT (*activer les cases souhaitées dans le menu « propriétés »*)

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date souhaitable de prise de fonction : 1^{er} juillet 2021

Suppléance

Durée de la suppléance : du

au

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Direction ou service : DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Sous-direction : Service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche

Bureau et secteur : Département des pratiques de recherche réglementées – Cellule « AFIS »

Sigle : DGRI-SPFCO B5

Adresse : 1, rue Descartes, 75005 PARIS

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : EXPERT(E) SCIENTIFIQUE AUPRES DE LA CELLULE AFIS

NOMBRE D'AGENTS À ENCADRER : 0

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE : MISE À DISPOSITION, À TEMPS PARTIEL OU COMPLET

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE (missions, organisation) :

Le département des pratiques de recherche réglementées met en œuvre les réglementations relatives à l'utilisation d'animaux vivants, d'organismes génétiquement modifiés, de ressources génétiques ou d'échantillons biologiques humains, à des fins de recherche. Il autorise des projets en s'appuyant sur l'avis de comités d'experts et de comités d'éthiques, dans le respect des réglementations applicables. Il est force de proposition en ce qui concerne les évolutions

réglementaires dans son champ d'activité et participe aux groupes de travail européens dédiés à ces réglementations. Il prend également en charge les questions de bioéthiques liées à la recherche.

Sous l'autorité d'un chef de département et d'une adjointe, le département est organisé en quatre cellules, dédiées à ces différentes réglementations. L'équipe est constituée de gestionnaires et de chargés de mission scientifiques, intervenant en tant qu'experts, le plus souvent à temps partiel.

La cellule AFiS (Animaux utilisés à des Fins Scientifiques) délivre les autorisations requises pour les projets utilisant des animaux à des fins scientifiques dans les conditions prévues par la directive européenne 2010/63/UE. Environ 3 000 projets sont ainsi autorisés par an, après dépôt d'un dossier dématérialisé sur une plateforme dédiée et avis d'un comité d'éthique en expérimentation animale. L'équipe assure la publication des résumés des projets autorisés et la préparation des statistiques annuelle d'utilisation d'animaux, transmises à la Commission européenne.

La cellule est également responsable de la conformité et du bon fonctionnement des 115 comités d'éthiques en expérimentation animale et accompagne les établissements utilisant des animaux à des fins scientifiques dans la mise en œuvre de leurs obligations réglementaires. Elle assure le secrétariat des deux commissions nationales dédiées à son champ d'activité, la Commission nationale pour la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques et le Comité national de réflexion éthique en expérimentation animale (CNREEA).

La cellule AFiS comprend 2 gestionnaires à temps plein et 6 experts scientifiques à temps partiel.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 8 A 0 B 0 C

DESCRIPTION DU POSTE (responsabilités, missions, attributions et activités) :

Le ou la chargé(e) de mission scientifique apporte son expertise et sa connaissance du terrain pour analyser les demandes d'autorisations de projets, accompagner les établissements et les comités d'éthique en expérimentation animale dans la mise en œuvre de la réglementation et répondre aux questions soumises au MESRI dans ce domaine.

Travaillant en équipe, les experts scientifiques de la cellule AFiS assurent en particulier :

- La gestion des demandes d'autorisation de projets, en garantissant leur conformité avec la réglementation et la qualité de l'évaluation éthique.
- La mise en forme des données de l'enquête statistique annuelle sur les utilisations d'animaux à des fins scientifiques et la publication des résultats de cette enquête.
- L'accompagnement des établissements utilisateurs agréés pour l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques.
- La contribution du ministère à l'animation du réseau des comités d'éthique.
- La publication des résumés des projets autorisés.
- La représentation du ministère dans des groupes de travail ou réunions, notamment auprès de la Commission européenne.

Par leurs missions, ils contribuent à la promotion des meilleures pratiques auprès des personnels des établissements utilisateurs d'animaux à des fins scientifiques, répondant ainsi aux attentes légitimes de la société civile. Leur expérience de terrain leur permet également de préparer des notes ou analyses à l'intention de la DGRI ou du cabinet ou des réponses aux questions soumises au ministère.

Les experts scientifiques de la cellule AFiS ont enfin vocation à partager leur expérience au sein du département par leur mobilisation dans des projets collectifs ou des réflexions communes.

RESPONSABILITES PARTICULIERES :

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> les autres services de la direction | <input type="checkbox"/> les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> d'autres ministères |
| <input checked="" type="checkbox"/> les agents du ministère | <input type="checkbox"/> les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> d'autres acteurs publics |
| <input type="checkbox"/> les autres directions | <input checked="" type="checkbox"/> le secteur privé | <input type="checkbox"/> des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE :

CONNAISSANCES :

CONNAISSANCE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE A L'UTILISATION DES ANIMAUX A DES FINS SCIENTIFIQUES
CONNAISSANCE SOUHAITEE DES PRINCIPAUX ENJEUX ET DES ACTEURS DE L'EXPERIMENTATION ANIMALE
MAITRISE DES OUTILS USUELS DE BUREAUTIQUE

COMPETENCES :

BONNES APTITUDES RELATIONNELLES ET GOUT DU TRAVAIL EN EQUIPE
RIGUEUR, REACTIVITE, CAPACITES D'ANALYSE
AUTONOMIE, ESPRIT D'INITIATIVE
BONNES CAPACITES REDACTIONNELLES
LA MAITRISE DE L'ANGLAIS SERAIT UN ATOUT SUPPLEMENTAIRE

VOS CONTACTS RH

Laurent PINON
Chef du département des pratiques de recherche réglementées
Tél. : 01 55 55 83 82
Laurent.pinon@recherche.gouv.fr

Estelle ECHARD
Adjointe au chef du département des pratiques de recherche réglementées
Tél. 01 55 55 96 02
Estelle.echard@recherche.gouv.fr